

XVI^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage

Antananarivo (Madagascar), les 26 et 27 novembre 2016



Résolution sur l'énergie propre et durable pour tous en Afrique

Nous, Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis les 26 et 27 novembre 2016 à Antananarivo, à l'occasion du XVI^e Sommet de la Francophonie,

Rappelant la Conférence internationale sur l'énergie durable, tenue à Genève du 10 au 12 janvier 2012 ;

Rappelant la Conférence des Nations unies sur le développement durable, dénommée *Sommet de la Terre*, à Rio au Brésil, réunie du 20 au 22 juin 2012 ;

Considérant l'adoption, le 27 septembre 2015, des Objectifs du développement durable, et en particulier l'objectif n°7, qui vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, dont la cible n°1 vise à garantir cet accès d'ici 2030 ;

Considérant l'adoption, le 12 décembre 2015, à la 21^e Conférence des parties à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, de l'Accord de Paris et la décision n°1/CdP21 entérinant l'Accord et les mesures qui l'accompagnent ;

Considérant la nécessité de promouvoir l'accès universel à l'énergie durable dans les pays en développement, en particulier en Afrique, en renforçant le déploiement d'énergies renouvelables ;

Rappelant le lancement de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, le 1^{er} décembre 2015 à la CdP21, la décision n°609 du XXVII^e Sommet de l'Union africaine, les 17 et 18 juillet 2016, qui arrête la gouvernance de l'Initiative, et les recommandations formulées par le Sommet *Défis climatiques et solutions africaines sur le développement des énergies renouvelables*, tenu à New York le 20 septembre 2016 ;

Saluant les engagements pris lors du 1^{er} Sommet africain de l'action, tenu à Marrakech le 16 novembre 2016, en marge de la CdP22, qui a réaffirmé l'importance d'une mise en œuvre adéquate des Objectifs de développement durable, à travers l'engagement concret et substantiel des pays africains à contribuer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques par le biais d'approches sous-régionales et régionales en faveur d'une co-émergence durable africaine, notamment à travers l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables et l'Initiative africaine de l'adaptation de l'agriculture ;

Rappelant que la majorité de la population du continent africain n'a pas accès à l'énergie et à l'électricité, et que les femmes et les filles portent un fardeau disproportionné pour pallier ce manque d'accès alors qu'il est nécessaire pour permettre l'accès à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation, à l'agriculture, à l'emploi, à la sécurité, à l'équilibre du territoire, au développement économique, culturel, social et démographique ;

Reconnaissant l'importance de l'énergie pour le développement de nos économies et l'impact profond des services énergétiques sur les changements climatiques ;

Soulignant que le développement de l'énergie durable pour tous est une urgence économique qui offrirait de nouvelles perspectives aux entreprises africaines, permettant le développement durable des pays africains, et bénéficierait par la même occasion à l'économie mondiale ;

Convenant de soutenir et de promouvoir la coopération régionale et internationale afin de mobiliser une action concertée plus forte et plus ambitieuse des pays francophones afin de renforcer cet objectif ;

Soulignant également l'urgence pour chaque enfant dans les régions les plus reculées de nos pays de disposer de l'énergie suffisante afin d'étudier dans de meilleures conditions, notamment grâce à l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ;

Estimant que l'accès à l'énergie bénéficiera particulièrement aux femmes, en allégeant le fardeau des tâches ménagères qui leur incombent de manière disproportionnée et en permettant le développement de leurs activités génératrices de revenus ;

Encourageons l'augmentation de la présence des femmes dans les secteurs professionnels et techniques liés à l'énergie propre et durable afin qu'elles puissent bénéficier des investissements dans ces secteurs ;

Soutenons la mise en œuvre de l'Initiative sur les énergies renouvelables en Afrique et demandons à l'Organisation internationale de la Francophonie, notamment à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), d'aider les pays d'Afrique francophone à en bénéficier et de favoriser l'émergence de solutions pour l'amélioration de l'accès à l'énergie durable en zones rurales ;

Réaffirmons la nécessité d'accompagner les pays africains dans le programme *Énergie durable pour tous* (SE4ALL), et appelons la Banque africaine de développement et le Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest à soutenir le développement des agendas d'action et des prospectus d'investissement dans les pays d'Afrique francophone ;

Appelons les pays développés à soutenir le développement de l'accès à l'énergie durable, en particulier dans les pays africains, et à contribuer à l'aboutissement effectif de cet objectif dans les pays qui manquent d'énergie, notamment en soutenant des projets concrets dans ce domaine ;

Appelons à une forte mobilisation des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage pour soutenir les pays africains dans le cadre d'une autonomisation de l'énergie durable pour tous.